

DEPARTEMENT DES YVELINES

Convocation des élus par le Président le : 01/07/21
Transmission aux élus du rapport et du projet de délibération le : 01/07/21
Affichage le : 15/07/21
Transmission préfecture le : 15/07/21
AR Préfecture :
N° : 078-227806460-20210713-lmc1124130B-DE-1-1
Du : 15/07/21
Délibération exécutoire le : 15/07/21

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Séance du mardi 13 juillet 2021

**POLITIQUE D04 RESSOURCES ET CHARGES FINANCIÈRES
AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020
NOUVEL ENVOI - ANNULE ET REMPLACE SUITE A UNE
ERREUR MATÉRIELLE DANS LA SAISIE DES VOTES**

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Vu le Code général des collectivités locales, et notamment ses articles L.1612-12, et L.3312-2 à 7 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M52 des départements et de leurs établissements publics ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22 des établissements et services publics sociaux et médico-sociaux ;

Vu la délibération du Conseil Général en date du 10 juillet 2003 optant pour le vote par nature ;

Vu la délibération du Conseil Départemental n° 2019-CD-1-5732.1 en date 26 janvier 2018 relative à la modification du règlement budgétaire et financier ;

Vu la délibération du Conseil Départemental n° 2020-CD-1-6074.1 du 31 janvier 2020 adoptant le budget primitif 2020 ;

Vu la délibération du Conseil Départemental n° 2020-CD-1-6160.1 du 26 juin 2020 adoptant le budget supplémentaire 2020;

Vu la délibération du Conseil Départemental n° 2020-CD-1-6254.1 du 27 novembre 2020 adoptant la décision modificative 2020 ;

Vu les délibérations du Conseil Départemental de ce jour approuvant les comptes de gestion et les comptes administratifs 2020 ;

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental ;

Sa Commission des Finances, des Affaires Européennes et Générales entendue ;

Le Conseil Départemental des Yvelines, après avoir adopté les comptes administratifs de l'exercice 2020 du budget principal et des budgets annexes dont les résultats sont conformes aux comptes de gestions présentés par le comptable public ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

Article 1 : d'affecter les résultats du compte administratif 2020 du budget principal ainsi qu'il suit :

Résultat de clôture de l'exercice 2020 :

	Résultats Budget Principal
Fonctionnement en €	
Résultats de l'exercice 2020	44 837 492,66
Résultat de l'exercice antérieur reporté	232 133 921,34
Résultats de clôture de l'exercice 2020 en fonctionnement	276 971 414,00
Solde des restes à réaliser 2020	0,00
Investissement en €	
Résultats de l'exercice 2020	84 606 656,24
Résultat de l'exercice antérieur reporté	-169 225 610,35
Résultats de clôture de l'exercice 2020 en investissement	-84 618 954,11
Solde des restes à réaliser 2020	-24 480 645,70
Besoin de financement cumulé au 31/12/2020	-109 099 599,81

Affectation et report à nouveau 2020 du résultat :

**Résultats
Budget Principal**

Affectation 2020 du résultat de fonctionnement en €

Investissement (1068)	109 099 599,81
------------------------------	-----------------------

Report à nouveau 2020 du résultat en €

Fonctionnement (002)	167 871 814,19
Investissement (001)	-84 618 954,11

Article 2 : D'affecter les résultats du compte administratif 2020 du budget annexe de l'Institut de Formation Sociale des Yvelines (IFSY) ainsi qu'il suit :

Résultat de clôture de l'exercice 2020 :

**Résultats
IFSY**

Fonctionnement en €

Résultats de l'exercice 2020	-192 157,65
Résultat de l'exercice antérieur reporté	268 697,81

Résultats de clôture de l'exercice 2020 en fonctionnement	76 540,16
--	------------------

Solde des restes à réaliser 2020	0,00
----------------------------------	------

Investissement en €

Résultats de l'exercice 2020	5 546,37
Résultat de l'exercice antérieur reporté	5 132,85

Résultats de clôture de l'exercice 2020 en investissement	10 679,22
--	------------------

Solde des restes à réaliser 2020	-8 114,84
----------------------------------	-----------

Capacité de financement cumulé au 31/12/2020	2 564,38
--	----------

Affectation et report à nouveau 2020 du résultat :

Résultats
IFSY

Affectation 2020 du résultat de fonctionnement en €

Investissement (1068)

Report à nouveau 2020 du résultat en €

Fonctionnement (002)	76 540,16
Investissement (001)	10 679,22

Article 3 : D'affecter les résultats du compte administratif 2020 du Budget annexe du Musée Maurice DENIS (MMD) ainsi qu'il suit :

Résultat de clôture de l'exercice 2020 :

Résultats
MMD

Fonctionnement en €

Résultats de l'exercice 2020	0,00
Résultat de l'exercice antérieur reporté	0,00

Résultats de clôture de l'exercice 2020 en fonctionnement	0,00
--	-------------

Solde des restes à réaliser 2020	0,00
----------------------------------	------

Investissement en €

Résultats de l'exercice 2020	-1 190,02
Résultat de l'exercice antérieur reporté	-88 397,20

Résultats de clôture de l'exercice 2020 en investissement	-89 587,22
--	-------------------

Solde des restes à réaliser 2020	-111 773,38
Besoin de financement cumulé au 31/12/2020	-201 360,60

Affectation et report à nouveau 2020 du résultat :

Résultats
MMD

Affectation 2020 du résultat de fonctionnement en €

Investissement (1068)	
Report à nouveau 2020 du résultat en €	
Fonctionnement (002)	0,00
Investissement (001)	-89 587,22

Article 4 : D'affecter les résultats du compte administratif 2020 du Budget annexe du Centre Maternel Porchefontaine (CMP) ainsi qu'il suit :

Résultat de clôture de l'exercice 2020 :

Résultats
CMP

Fonctionnement en €

Résultats de l'exercice 2020	0,00
Résultat de l'exercice antérieur reporté	0,00
Résultats de clôture de l'exercice 2020 en fonctionnement	0,00
Solde des restes à réaliser 2020	0,00
Investissement en €	
Résultats de l'exercice 2020	28 410,63

Résultat de l'exercice antérieur reporté	307 435,38
Résultats de clôture de l'exercice 2020 en investissement	335 846,01
Solde des restes à réaliser 2020	-589,25
Capacité de financement cumulé au 31/12/2020	335 256,76

Affectation et report à nouveau 2020 du résultat :

Résultats
CMP

Affectation 2020 du résultat de fonctionnement en €

Investissement (1068)	
Report à nouveau 2020 du résultat en €	
Fonctionnement (002)	0,00
Investissement (001)	335 846,01

Article 5 : D'affecter les résultats du compte administratif 2020 du Budget annexe de la **Maison de l'Enfance Yvelines (MEY)** ainsi qu'il suit :

Résultat de clôture de l'exercice 2020 :

Résultats
MEY

Fonctionnement en €	
Résultats de l'exercice 2020	0,00
Résultat de l'exercice antérieur reporté	0,00
Résultats de clôture de l'exercice 2020 en fonctionnement	0,00
Solde des restes à réaliser 2020	0,00

Investissement en €

Résultats de l'exercice 2020	46 709,46
Résultat de l'exercice antérieur reporté	359 366,92

Résultats de clôture de l'exercice 2020 en investissement	406 076,38
--	-------------------

Solde des restes à réaliser 2020	-13 255,99
----------------------------------	------------

Capacité de financement cumulé au 31/12/2020	392 820,39
---	-------------------

Affectation et report à nouveau 2020 du résultat :**Résultats
MEY****Affectation 2020 du résultat de fonctionnement en €**

Investissement (1068)	
------------------------------	--

Report à nouveau 2020 du résultat en €

Fonctionnement (002)	0,00
Investissement (001)	406 076,38

La présente décision ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Séance du mardi 13 juillet 2021

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020 NOUVEL ENVOI - ANNULE ET REMPLACE SUITE A UNE ERREUR MATÉRIELLE DANS LA SAISIE DES VOTES

Délibération ADOPTEE A L'UNANIMITE.

Président de la séance : Pierre Bédier.

Secrétaire : Geoffroy BAX de KEATING

Votent POUR (42) : Catherine Arenou, Marie-Hélène Aubert, Geoffroy Bax de Keating, Pierre Bédier, Philippe Benassaya, Laurence Boularan, Sonia Brau, Nicole Bristol, Laurent Brosse, Anne Capiaux, Claire Chagnaud-Forain, Julien Chambon, Bertrand Coquard, Ingrid Coutant, Nicolas Dainville, Olivier De la Faire, Richard Delepierre, Clarisse Demont, Gwendoline Desforges, Sylvie D'Esteve, Fabienne Deveze, Cécile Dumoulin, Eric Dumoulin, Pierre Fond, Grégory Garestier, Marc Herz, Suzanne Jaunet, Josette Jean, Joséphine Kollmannsberger, Olivier Lebrun, Lorrain Merckaert, Guy Muller, Karl Olive, Nathalie Pereira, Arnaud Pericard, Jean-François Raynal, Laurent Richard, Alexandra Rosetti, Patrick Stefanini, Stéphanie Theyre, Pauline Winocour-Lefevre, Cécile Zammit-Popescu.

Procurations (3) : Philippe Benassaya à Sonia Brau, Ingrid Coutant à Pierre Fond, Alexandra Rosetti à Grégory Garestier.